



GRETA : la mission de formation des adultes de l'Éducation nationale est gravement menacée.

9 FEVRIER 2012 : tous dans l'action pour les GRETA !

La Formation Continue des Adultes de l'Éducation Nationale existe depuis 1973 par le biais du réseau des GRETA. Véritable service public de formation continue, grâce à son implantation dans les lycées et collèges publics, le réseau des GRETA est garant d'un maillage fort des territoires, et d'une offre de formation de proximité allant de la lutte contre l'illettrisme aux formations modulaires et diplômantes de niveau bac + 3 au service des citoyens et des entreprises.

Malgré son obligation de fonctionner sur fonds propres, placé dans un marché de la formation des adultes fortement concurrentiel, il demeure un dispositif de formation à l'écoute des publics fragilisés car souvent sans qualification ou écartés du marché du travail.

Dans l'académie d'Aix-Marseille, le réseau compte 11 GRETA et environ 500 équivalents temps plein.

Le ministère a décidé de casser cet outil par le biais de la transformation des GRETA en GIP, sans dialogue social et sans négociation, alors que ce projet a été rejeté unanimement par les organisations syndicales. **C'est la mise en place d'une structure complètement autonome, indépendante et sans lien avec l'Éducation Nationale.**

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNASUB-FSU, CGT Educ', SGEN-CFDT et SE-UNSA réaffirment leur opposition à la structure juridique du GIP pour les GRETA et demandent l'ouverture d'une véritable négociation pour définir une réforme porteuse de progrès pour l'ensemble du réseau et des personnels qui :

- garantisse la viabilité des GRETA, préserve la cohérence du réseau et son appartenance au service public d'éducation par une structure juridique autre : celle d'un établissement public ;
- reconnaisse enfin l'engagement et l'implication des personnels des GRETA depuis de nombreuses années ;
- maintienne un maillage des territoires qui préserve une offre de formation continue de proximité ;
- revienne sur les décisions de désengagement de l'État concernant notamment les postes de conseillers en formation continue.
- revienne sur les décisions de désengagement de l'État concernant notamment les postes de conseillers en formation continue.

Transformation en GIP : quelles conséquences ?

- ⇒ Des regroupements de GRETA sur un territoire plus vaste, avec toutes les suppressions de postes « supposés en doublon ou redondants » et l'impossibilité de titularisation des contractuels.
- ⇒ Une concentration de l'offre dans les grands lycées et grandes villes au détriment du maillage local et rural, pour des raisons d'économie financière.
- ⇒ Des mutations de personnels et une mobilité accrue des intervenants sur différents sites distants. Même transféré au GIP, le sort des personnels devra être remis en question dans les quatre années qui suivent la création du GIP.
- ⇒ Leur statut de droit public ou de droit privé dépendra de chaque GIP : inacceptable !
- ⇒ Les « nouveaux » CFC seront, pour partie, embauchés par chaque GIP qui devrait à ce titre vraisemblablement prendre en charge leur salaire à terme, ce qui augmentera de fait les charges à supporter par la nouvelle structure et la fragilisera.
- ⇒ Une nouvelle gouvernance avec un conseil d'administration où les représentants des personnels seraient volontairement écartés, ouvert à des partenaires extérieurs à l'Éducation Nationale, publics ou privés, imposant leurs propres intérêts et propulsant de fait le désengagement de l'État.

Elles appellent à une journée d'actions JEUDI 9 FEVRIER dans tous les GRETA sous forme de rassemblements, grève là où cela est possible, assemblées générales, heures d'information syndicale ... Un dépôt de préavis de grève est déposé nationalement.

Rassemblement devant le Rectorat à 10 heures, une délégation intersyndicale sera reçue.